**Préface**

SFG3209 V2

Face aux enjeux du secteur minier en Guinée, il est primordial pour le gouvernement d’agir avec prudence et transparence afin d’encadrer et de contrôler les activités d’exploration et d’exploitation minière. À cette fin, il est essentiel de faire le point sur l’état des connaissances et d’acquérir les renseignements nécessaires pour définir les orientations gouvernementales au regard des impacts environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité liés au développement des mines.

C’est pourquoi, le secteur minier guinéen a été soumis à une évaluation environnementale stratégique réalisée par le cabinet d’étude Egis International dans le cadre du Projet d’Appui à l’Amélioration de la Gouvernance dans le Secteur Minier (PAGSEM).

Une évaluation environnementale stratégique (ÉES) est un processus systématique visant à évaluer les conséquences environnementales des politiques, des plans ou des programmes. Elle permet de s’assurer que l’ensemble de ces conséquences sont prises en compte de manière appropriée, au même titre que les considérations économiques et sociales précédant le processus de décision. En d’autres termes, l’ÉES fait en sorte que les politiques, les plans et les programmes sont élaborés dans le respect des principes de développement durable.

Pour chaque politique, plan ou programme, l’ÉES examine la pertinence de chacune des options possibles et en compare les coûts sociaux, environnementaux et économiques. Elle tient compte des impacts cumulatifs des politiques, des plans ou des programmes et détermine les orientations à long terme. L’ÉES favorise la consultation et la participation du public tôt dans le processus de décision, ce qui assure une plus grande transparence au processus tout en améliorant la qualité et la crédibilité des politiques, des plans ou des programmes.

Concrètement, il s’agit de :

- mieux connaître les zones minières sur le territoire national ;

- combler le manque d’information concernant les techniques utilisées, notamment les conditions d’exploration et d’exploitation des minerais ;

- analyser les risques environnementaux et établir les mesures à mettre en place pour les minimiser et en assurer la bonne gestion ;

- étudier les mécanismes de consultation et de concertation favorisant l’acceptabilité des communautés riveraines et l’aménagement durable des territoires ;

- répertorier les meilleures pratiques à mettre en œuvre.

Telle est l’économie du présent rapport d’Évaluation Environnementale Stratégique du secteur minier guinéen.

**Le Comité de Pilotage**